



Les enfants direct peuvent il etre desherité?

Par **caro20e**, le **04/12/2008** à **11:25**

Mon grand pere est mort en janvier 08 et ma grand mere vient de decéder novembre 08, ils ont une un grand jardin avec 2 maisons + 2 voitures. rnMa cousine, (la seule à voir mes grands parents) habite dans la maison en location depuis le mois d'octobre, car ma GM était à l'hopital.rnMes grand parents ont deux fils et 7 petites filles, ils ne voyaient plus leurs deux fils et ne voyaient plus qu'une seule petite fille, rnrnEst ce que les 2 fils peuvent etre desherité ? rnrnLa secrétaire du notaire dit que la maison est en "LOCATION VENTE" qu'est ce que cela veut dire exactement ?? rnrnQue devient la 2eme maison sur le terrain ainsi que les deux voitures?? rnrnNe sachant pas du tout ce qu'est devenu le frere de mon pere, est on obliger d'attendre que le notaire le retrouve pour savoir ce qu'il en est réellement ?? rnrnMerci beaucoup pour toutes les réponses que vous pourrez m'apporter, cela m'aidera beaucoup.